

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 39

Artikel: Une leçon de politesse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188876>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

caissée par le plan postérieur de plusieurs maisons hautes de cinq étages. De chacun des logements sortent obliquement sur le mur des gargouilles longues de 50 centimètres à 1 mètre, desquels tombent de toute la hauteur et à l'air libre les liquides et matières pâteuses provenant de ces logements. Outre les gargouilles, il y a quelques finettes desservies par des tuyaux pour collecter les déjections d'une de ces maisons. De cette cour sortent des émanations immondes ; M. le maire nous a dit que, le jour de notre visite, elle était exceptionnellement propre : une brigade d'hommes avait, pendant deux ou trois jours, projeté de l'eau sur le sol cimenté. »

Voici, d'après le professeur Chevreul, quelques conseils aux dames sur la couleur des chapeaux :

« Un chapeau noir à plumes ou à fleurs blanches, ou roses, ou rouges, convient aux blondes.

Il ne messied pas aux brunes, mais sans être d'aussi bon effet. Celles-ci peuvent ajouter des fleurs ou plumes orangées ou jaunes.

Le chapeau blanc mat ne convient réellement qu'aux carnations blanches ou rosées, qu'il s'agisse de blondes ou de brunes. Il en est autrement des chapeaux de gaze, de crêpe, de tulle ; ils vont à toutes les carnations.

Pour les blondes, le chapeau blanc peut recevoir des fleurs blanches, ou roses, ou surtout bleues. Les brunes doivent éviter le bleu, préférer le rouge, le rose, l'orangé.

Le chapeau bleu clair convient spécialement au type blond ; il peut être orné de fleurs blanches, quelquefois de fleurs jaunes ou orangées, mais non de fleurs roses ou violettes. La brune qui risque le chapeau bleu ne peut se passer d'accessoires orangés ou jaunes.

Le chapeau vert fait valoir les carnations blanches ou doucement rosées. Il peut recevoir des fleurs blanches, rouges et surtout roses.

Le chapeau rose ne doit pas avoisiner la peau ; il doit en être séparé par les cheveux, ou par une garniture blanche, ou par une garniture verte, ce qui vaudrait encore mieux. Les fleurs blanches à feuillage abondant sont d'un bon effet dans le rose.

Le chapeau rouge plus ou moins foncé n'est conseillé qu'aux figures trop colorées.

Eviter les chapeaux jaunes et orangés. Se montrer fort réservé vis-à-vis du chapeau violet, qui est toujours défavorable aux carnations, à moins qu'il n'en soit séparé non seulement par les cheveux, mais par des accessoires jaunes. Même précaution à prendre pour les chapeaux jaunes, qu'une brune seule pourra risquer avec des accessoires bleus ou violets. »

Notre modestie et nos souffrances.

Ce que nous craignons le plus dans ce monde, c'est de passer inaperçus dans le troupeau ; et lorsque notre beauté n'est pas de taille à exciter l'enthousiasme d'autrui, nous mettons nos laideurs en évidence pour attirer du moins sa compassion.

A défaut d'éloges, nous nous contentons de con-

dolances : c'est quelque chose encore que l'on grignotte faute de mieux.

Tout nous est bon pour nous faire remarquer ; nous exhibons, nous parons nos douleurs et nos joies avec une égale sollicitude ; nous mettons autant de coquetterie dans nos sourires que dans nos larmes, et il est peu de chagrins assez profonds pour que, le cas échéant, nous ne les transformions pas en panaches. J'imagine que l'on trouverait sans peine des gens de bonne volonté pour se faire couper la jambe devant un public attentif et curieux, dans une salle bien éclairée.

La maladie qui nous frappe n'est jamais celle de tout le monde ; notre cas est unique, le docteur n'y comprend rien, et si nous n'osons dire que nos souffrances dépassent celles de tous les autres, nous prétendons du moins souffrir autrement, d'une façon particulière et véritablement digne d'attention.

Ecoutez deux malheureux : à peine se seront-ils tendu la main qu'il s'établira entr'eux une sorte de rivalité : « Sans doute, dira l'un, votre douleur est cruelle, mais vous ne pouvez savoir ce que je ressens ; si je vous disais !... Vous trouverez des consolations ; je n'en ai plus à espérer. Vous êtes atteint ; je suis brisé. »

Quel que soit le terrain où l'on se rencontre, on n'aime pas que le voisin vous dépasse, et je suis certain que, sur le champ de bataille, il s'est trouvé des mourants qui employaient leur dernier souffle à discuter la grosseur du boulet qui les avait atteints.

(*Tristesses et sourires*, G. DROZ.)

Une leçon de politesse.

Dans ses études sur la vie anglaise, M. Max Oreill, raconte cette charmante anecdote :

« En séjour au fond d'une campagne, chez un fermier qui m'avait offert l'hospitalité de quelques jours, je me promenais un matin en blouse et en chapeau de paille sur la grande route, quand un Anglais m'aborde et me demande quel est le plus court chemin qui conduit au village de M... Je m'empressai de lui donner des détails de toutes sortes ; j'offris même de l'accompagner jusqu'au chemin vicinal qui conduisait à M... Après avoir sué sang et eau pour le renseigner exactement sur l'endroit qu'il se proposait de visiter, je lui tirai mon chapeau. Lui, après avoir lâché un formidable *adh !* pour tout remerciement, continua son chemin.

J'avais parlé français. Je n'ai jamais aimé parler anglais en France aux Anglais que je rencontre : j'aime mieux leur faire parler ma langue. Chacun son tour, n'est ce pas ?

Certes, avec mon accoutrement rustique, je n'avais pas l'air d'un dandy ; mais, en France, nous avons conservé cette vieille habitude de dire *merci* même à nos inférieurs.

Mon insulaire ne comprenait probablement pas cela. Je le rappelai :

— Pardon, lui dis-je...

— Aôh !... mon ami... oui... je savé ce que vo volez... je démandé pardon...

Et sans en dire davantage, il tira de sa poche une

pièce de cinquante centimes qu'il me glissa dans la main.

Comme il faut toujours garder ce qu'un Anglais vous laisse prendre, je n'hésitai pas à mettre les cinquante centimes en sûreté. Cela fait, je lui dis, en anglais cette fois :

— Ecoutez, mon cher monsieur, laissez-moi vous donner un conseil. Quand vous aurez fait égosiller un Français à vous expliquer votre chemin pendant une demi-heure, dites-lui merci.

— Comment!... monsieur... mais vous parlez anglais!...

Et il se confondit en excuses.

— Surtout, continuai-je, n'offrez jamais d'argent, dans ces pays-ci, sans être parfaitement sûr qu'on l'acceptera. On pourrait vous le jeter au visage, ajoutai-je en riant.

Mon Anglais tendait déjà la main pour reprendre ses cinquante centimes.

— Avec moi, repris-je, il n'y a pas de danger. J'ai demeuré longtemps en Angleterre et je suis sérieux en affaires. Je ne jette l'argent ni par la fenêtre ni à la figure des gens... je l'empoché.

Mes idées pratiques me gagnèrent son estime. Nous rimes ensemble de l'aventure et nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde. »

La proposechon d'on municipau.

Êtes-vo jamé z'ao z'u allâ pè lo Grand Conset? Ne diò pas coumeint « grand conseiller », kâ faut passâ pè lè vôtès et tsacon sâ que n'ia pas pliace por ti et que faut dè la cabosse et on bocon dè boutafrou po avâi lo drâi d'allâ à l'assermentachon à Noutra Dama dè Lozena, et bigrenette! l'est onco on outra quiestion d'allâ prêtâ sermeint tot solet, avoué on bugne, dein ellia granta cathédrala, què dè fère on discou ao bin on toste à l'abâyi, que cein n'est pas po lè bedans. Mâ cein que vo vu derè, c'est se vo z'ai z'ao z'u étâ ao locat qu'est vis-à-vis, drâi en face dè la caserna n° ion?

Coumeint cliiâo grands conseillers sont 'na pé-tâie dâo diablo (passâ duè compagni), lào faut dè la pliace, et lo pâilo iò l'ont lào tenâbliès est trào petit, que sont d'obedzi dè fère à tor po avâi l'honneur d'être quie, que y'a dâi dzeins que tràovont que po affanâ lào cinq francs dévetront dzourè, sein débantsi, tot dâo long dè la conférence. Eh bin ne sé pas! kâ po dâi dzeins coumeint noutron conseiller, qu'ont accoutemâ dè travailli ao grand sélâo, l'est on bocon peinâblio dè restâ acheta sein budzi tota 'na vouarba et y'ein a bounadrâi que fariont tât qu'ao prédzo, que s'eidroumetront coumeint dâi soupès, tandi que lè mina-mor batolliont et que quand s'agetraî dè votâ, que lè foudraî reveilli d'on coup dè dzenâo, sariont dein lo cas dè fère coumeint on brâvo municipau dè pè la Couûta, que vo vé contâ l'histoire. Faut don mi po noutron Grand Conset que lè z'affèrès aulont coumeint levont.

La municipalità d'on veladzo dè pè contrè la la Couûta s'étâi asseimbliaè on deçando né po dé-cidâ d'atsetâ on boufet po l'écoula et po savâi cein qu'on volliâvè fère rappoo ao elliotsti que sè déman-

gueliounâvè, qu'on avâi adé poaire que la cliotse vignè avau quand on la senaillivè.

Quan don lo syndiquo eut einmourdzi la babelhie su lo boufet, ion dâi municipaux, qu'avâi transvasâ tandi lo dzo, se mette à dondâ et lo vouaique bintout assoupi, et lè z'autro décidaront, sein lo consurtâ, cein que y'avâi à fère avoué cé boufet, après quiet dévezaront dâo cliiotsti, po savâi se lo faillâi rabistoa à bin lo déguelhî et ein fère on tot batteint nâovo. Ma fâi cein étâi pe délicat què po lo boufet et reveilliront lo municipau que droumes-sâi po savâi son pinion.

— Et vo, lài fâ lo syndiquo, qu'ein ditès-vo?

— L'autro, que ne volliâvè pas que sâi de d'avâi droumâi et que sè créyâi que dévezâvont adé dâo boufet, repond :

— Eh bin, por mè, ye propouso qu'on ein atsetèyè ion dè reincontro.

Un coin du Jura.

PAR U. OLIVIER.

VII

C'est un pénible et difficile métier que celui de garde-forêt dans les montagnes, si l'employé qui en est chargé veut remplir tous ses devoirs en bonne conscience. Il faut, d'abord, qu'un tel homme possède une forte santé, qui lui permette de parcourir en toutes saisons et par tous les temps, de nuit comme de jour, les forêts placées sous sa surveillance. Pour cela, il ne faut appartenir ni à la jeunesse qui recherche les plaisirs, ni à l'âge avancé qui préfère le coin du feu aux longues traites dans les froides solitudes. Il faut donc un homme au fort de la vie, et de tout point bien constitué. A côté de ces qualités physiques, votre forestier ne sera nullement propre à exercer d'aussi honorables fonctions, si son caractère n'est pas de toute solidité, s'il accepte volontiers le baril du bûcheron, s'il est haineux, vindicatif, partial, timide ou enclin à la colère, vantard, babillard, hantant les lieux publics. Un vrai garde-forêt doit posséder les vertus opposées à chacun de ces défauts. On ne doit pas l'entendre, pas savoir où il va, ni où il est, ni ce qu'il fait, ni ce qu'il dit, ni ce qu'il pense. Dans les bois, sa démarche doit être pareille à celle de l'ombre qui glisse entre les sapins et passe au travers des buissons épais, sans produire aucun froissement de branches. Son intelligence doit être active, il faut que le domaine dont il a l'inspection soit pour lui comme un livre dont il sait par cœur chaque page. Si vous lui demandiez où se trouve tel arbre dans vos forêts, combien il vaut et à quel usage il est propre, il faudrait qu'il pût vous l'indiquer à l'instant. Les bois, pour lui, doivent aller avant tout, sauf pourtant avant sa vie; mais avant ses cultures, s'il en a; avant les soins de son bétail; avant les gouttières de son toit ou les encombrements de neige devant sa porte; mais surtout, avant les petits maux de la vie et les divers ennuis qui s'y rattachent.

Si, poursuivi dans son lit par l'insomnie, il vient à la pensée du garde-forêt que tel ou tel individu dont il connaît les tendances, comploté un délit de bois, il se lèvera et, sans mot dire, se trouvera sur les lieux avant l'arrivée du déprédateur. De cette manière, il aura empêché un acte criminel de se produire, et sauvé la propriété de ses constituants. Le vrai forestier a l'œil à tout, pense à tout, se trouve partout, — comme il se trouva derrière nous à la Pile, sans que nous eussions entendu le bruit de ses pas sur le sol. — Et quand vient le 31 décembre, il peut se présenter avec confiance à la caisse municipale, pour y toucher son modique traitement.